



Mardi 11 octobre 2011, 19h, au [Lieu-dit](#), 6 rue Sorbier 75020 Paris (M° Ménilmontant).

Soirée d'information pour la campagne de soutien à Houria Bouteldja à la veille du procès qui l'accuse de « racisme antiblanc ».

En présence de :

- **Youssef Boussoumah**
- **Houria Bouteldja** et son avocat, **Henri Braun**
- **Christine Delphy**
- **Éric Hazan**
- **Eyal Sivan**
- **Pierre Tevanian**

**À propos du *pseudo* « racisme antiblanc »** : rencontre en soutien à Houria Bouteldja

Houria Bouteldja, militante antiraciste, porte-parole des Indigènes de la République, est appelée à comparaître ce mercredi 12 octobre au tribunal de grande instance de Toulouse à la suite d'une plainte de l'AGRIF (Alliance Générale contre le Racisme et pour le respect de l'Identité Française et chrétienne), aile juridique des mouvements dits identitaires. Cette plainte fait état d' « injure » à l'encontre des « Français de souche ».

**À ce jeu, qui est raciste ?**

« Français de souche », voilà une expression qui, pendant longtemps, a été uniquement mâchée par l'extrême droite, avant d'être légitimée et relayée par les médias, des intellectuels et des scientifiques (l'Institut national d'études démographiques, en premier lieu). Aujourd'hui, le mot ne se chuchote plus et la chose, elle, n'en prend que plus de consistance.

De l'identité nationale, on passe vite à une identité raciale ; on assiste, à travers la résurgence de cette expression, à une très grave entreprise de réhabilitation de la suprématie blanche. Cette désignation va de pair avec les mille labels, étiquettes et origines contrôlées qui marquent au fer rouge les « issu.e.s de », les « minorités visibles », les deuxièmes ou troisièmes « générations », les éternels « jeunes » des « quartiers » ou des « banlieues », la « racaille », la « bande ethnique » et autres membres de la « diversité ».

Toutes ceux et celles-là ont tant été désigné.e.s et stigmatisé.e.s, qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils dénoncent l'opresseur ou s'en moquent franchement (le « souchien »).

Ce ne sont pas ceux-là qui font exister le racisme : les races n'existent qu'en vertu de ceux qui oppriment et discriminent.

La mise en accusation d'Houria Bouteldja charrie également avec elle l'idée d'un « racisme antiblanc ». Il s'agit là d'un non sens. Qui a intérêt à croire à une équivalence entre les oppresseur.e.s et les opprimé.e.s ? Quand les premiers sont épisodiquement victimes de vexations anecdotiques, ils et elles n'en cessent pas moins de bénéficier d'un privilège bien réel (à l'embauche comme à l'avancement, dans l'accès au logement, aux instances politiques ou médiatiques, face à la police comme face à la justice.) Les seconds, par contre, sont victimes d'une injustice permanente adossée à un système de domination.

L'invocation d'un « racisme antiblanc » est à prendre très au sérieux : elle opère un virage dans la lutte contre les discriminations. Elle met en péril, de ce point de vue, tout objectif égalitaire. Pour juger les actes et les formes indirectes du racisme, il faut pouvoir établir qui en est victime et quels torts sont à compenser, ou à réparer. Quel sens cela aurait de revendiquer la parité si on se met à parler d'un « sexisme antihommes » ?

L'offensive s'encombre de ce truchement, s'épuisera sans doute en poursuites judiciaires et en campagnes médiatiques pour mieux saper nos luttes d'aujourd'hui et celles à venir.

Déjà, ce n'est plus seulement l'extrême droite, ni les soi-disant défenseurs de « l'identité française et chrétienne » qui s'attèlent à la tâche. Mercredi 5 octobre, le site internet *Rue89* s'ouvrait sans ambages ni vergogne sur ce titre : « Le racisme anti-Blancs existe ». Un cap est franchi, des sombres forums de groupuscules fascistes vers les rédactions des sites d'informations. SOS Racisme semble également s'engager, par la voix de son président à l'occasion d'une récente interview, à inscrire à son agenda la lutte contre toute « propagation » d'un « corporatisme racial » en souscrivant à l'argument du racisme antiblanc, mais en se refusant, pour l'heure, à reprendre le terme. Les choses allant bon train, cela pourrait ne pas tarder. Après « Touche pas à mon pote », à quand « Touche pas au pote de mon pote » ?

### **À nous de faire entendre d'autres voix !**

**[Signons la pétition](#)** en solidarité avec Houria Bouteldja contre cette accusation qui nous insulte tous et toutes.

Rejoignons-nous le **mardi 11 octobre**, à la veille du procès, à 19h au Lieu-dit, 6 rue Sorbier 75020 Paris (M° Ménilmontant)

### **Organisons le soutien !**